

Image not found or type unknown



Rachat de crédits à la consommation - pas d'offre préalable

Par **pacifique**, le **18/05/2009** à **13:59**

Est ce qu'une Banque peut mettre un prêt à disposition sans communiquer l'offre préalable ni la faire signer par l'emprunteur ?
Merci pour votre réponse.